

La réforme du collège ou le challenge de la réussite pour tous

La réforme du collège a été la source de tous les amalgames et le prétexte à des vociférations réactionnaires que l'on aurait cru d'un autre âge.

L'inquiétude des professeurs de collège pouvait se justifier dans la mesure où changer un cadre de travail dans lequel on évolue depuis des années est toujours difficile et oblige à des remises en question.

Mais tout Français conscient de la situation actuelle sait que l'école a un problème : elle reproduit les inégalités sociales, elle ne permet plus à notre jeunesse diverse et plurielle de se libérer des contraintes socio-économiques familiales qui obèrent parfois lourdement le futur des enfants.

La réforme des rythmes scolaires avec ses imperfections poursuivait déjà ce principe fort de l'action gouvernementale : mettre l'éducation au centre de nos réflexions et éléver le niveau général de notre système éducatif. La réforme du collège vise à atteindre ces objectifs majeurs et à redonner à chacun la possibilité de réussir et pas seulement à ceux qui disposent de forts capitaux culturels, économiques et sociaux.

Un constat accablant doit nous alerter : 140 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification et le décrochage scolaire commence dès le collège. Beaucoup d'enfants ne maîtrisent pas les savoirs essentiels : lire, écrire, compter, comprendre des énoncés... Et ce n'est pas en faisant perdurer le système tel qu'il existe, tel qu'il ségrégue (la mixité sociale constitue l'un des 1^{er} leviers de l'amélioration globale du niveau scolaire), que la France pourra redonner à sa jeunesse confiance et envie d'entreprendre pour les autres. Aujourd'hui n'en déplaise à une certaine droite, nous souhaitons former des hommes et des femmes ouverts sur le monde, capables de s'adapter à un système international complexe, disposant des compétences nécessaires pour gagner leur vie mais aussi pour être des citoyens actifs, dotés de suffisamment d'esprit critique et de dynamisme pour ne pas céder à l'obscurantisme et au populisme.

IL EST FAUX DE DIRE

Les langues anciennes ne seront plus enseignées

Au contraire : le Latin et le Grec seront proposés à davantage d'élèves par la pratique d'enseignements interdisciplinaires obligatoires.

IL EST FAUX DE DIRE

L'enseignement de l'Allemand sera rogné

Au contraire : plus de 500 postes de professeurs d'Allemand seront ouverts à la rentrée prochaine.

IL EST FAUX DE DIRE

L'enseignement des langues sera réduit

Au contraire : l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère sera généralisée dès la 5ème.

Toujours plus proche de vous !

Retrouvez-nous sur Internet

Pour rester en contact et interagir avec vous, la section de Champs-sur-Marne a un nouveau site : champs.parti-socialiste.fr

Retrouvez-nous sur Facebook

En rejoignant la page : [Socialistes de Champs-sur-Marne](#)
Vous y trouverez régulièrement des informations et nos prises de position.
N'hésitez pas à les visiter et à réagir !

Etre tenu informé, contactez nous : communication.pscharts@gmail.com

Responsable d'édition : Julie Gobert

Rédaction : J. Gobert, JP. Durand, M. Peltier

Maquette : S. Delestain - Crédit photos : Photothèque section



Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique



Section Jacky Dal Farra

JOURNAL D'INFORMATION DES ELUS
SOCIALISTES DE CHAMPS SUR MARNE

Juin 2015

Champs passionnément

Et si nous cessions de croire que le dialogue et l'engagement ne servent à rien !

Sommaire :	
Editorial	P1
La laïcité	P2
La laïcité (suite)	P3
Réforme du collège	P4
Plus proche de vous	P4

L'Edito

Pourquoi nous en cacherions-nous ? Le désaveu à l'égard du politique et de la politique est profond et chaque élection témoigne de ce gouffre de plus en plus profond. L'abstention ne cesse de progresser en même temps que l'extrême droite qui avance démasquée et dont l'intolérance, la violence orale et physique et les raccourcis populistes n'effraient plus une partie croissante de la population.



Par Julie Gobert
Secrétaire de section
Maire-adjointe de
Champs sur Marne

Alors on cherche les coupables ? Serait-ce les électeurs qui n'auraient pas compris ? Serait-ce les élus qui vivent dans d'autres mondes et qui sont vraiment incapables de comprendre de quels maux souffrent les Français ? Serait-ce les socialistes qui auraient perdu leur boussole sociale comme aiment à le dire certains partis ou certains intellectuels pour éviter de voir qu'eux aussi préchent dans le vide ?

Et s'il n'y avait pas de coupable idéal et médiatique mais de communes responsabilités ? Et si nous cherchions ensemble à dépasser ces discours communs, où d'un côté il y a les vrais gens et de l'autre ceux qui en profitent ? Et si nous étions un peu moins adeptes du défaitisme ambiant ?

Les militants et les élus locaux de la section de Champs de Marne sommes des habitants représentatifs de la diversité de la population. Evidemment nous soutenons la majorité des décisions du gouvernement parce que nous savons qu'elles sont guidées par la volonté de faire émerger une plus grande justice sociale, parce que nous savons que nous ne pouvons plus vivre dans le mythe de l'endettement économique et environnemental des générations futures.

Pourtant nous sommes aussi vigilants chaque instant pour qu'au niveau de notre territoire les problèmes que mettent en avant les habitants puissent être résolus. L'élu au logement arpente avec les habitants les quartiers pour déceler les problématiques et en dehors de toute élection.

élaborer aux côtés des parties concernées la solution la plus pertinente. L'élu à la jeunesse cherche à valoriser la jeunesse campésienne plurielle au travers de différents événements et en lien avec ses alter ego s'occupant des sports ou de la culture. Le délégué à la santé souhaite multiplier les actions de prévention mais aussi agir pour une meilleure couverture en médecins de notre commune, avec l'aide de l'agglomération, de la région... Quand un habitant rencontre des difficultés administratives, nous essayons d'intervenir, à la mairie, au conseil départemental, au niveau régional ou auprès du député de la circonscription. Dans le même temps notre objectif reste l'intérêt général, le vivre-ensemble et la solidarité.

Tout cela nous pouvons le dire, l'écrire, le faire savoir lorsque très souvent nous sommes sur le terrain. Mais aujourd'hui devant la désaffection profonde que nous ressentons chaque jour, il est nécessaire de rebondir, de se réinventer... Et cela, nous ne le ferons pas sans vous ! S'engager pour nous comme pour vous c'est influer sur le présent pour lutter contre l'absurde et les inégalités, pour travailler à une meilleure cohésion humaine et sociale.

La République peut faire entrer au Panthéon des grands hommes et femmes qui avaient confiance en l'avenir et en la France malgré ce qu'ils avaient subi... Mais ce que sont aujourd'hui la République et la nation françaises, c'est nous qui devons le décider ! Pas les médias ! Pas les partis isolément ! Pas les forces économiques aveuglément !

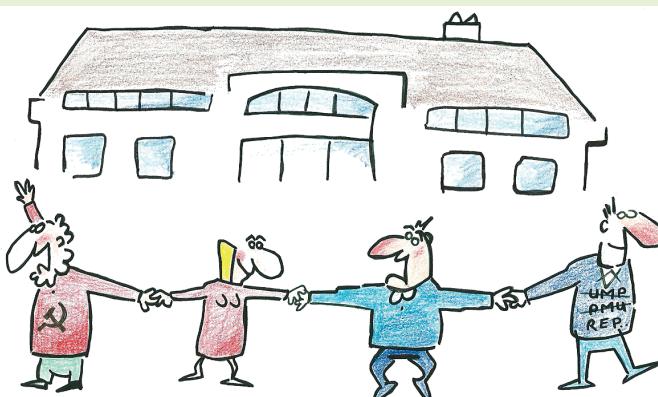
Et si nous nous engagions ensemble ?

Des réunions élargies vont se mettre en place, ainsi que diverses actions pour continuer de construire avec vous les petites et grandes choses de demain ! C'était le sens d'un échange que nous avons eu sur la laïcité dont les deux interventions suivantes témoignent. C'est le sens des débats et actions que nous mènerons en dehors de toute élection.

Avis de naissance d'une nouvelle majorité à Champs sur Marne !

Lors de l'adoption du dernier budget, un exploit : Unanimité pour son adoption !

Mais derrière le consensus dont on pourrait se féliciter, la droite a pris pour cible le gouvernement au lieu de parler du local et des enjeux que nous devons relever entre une baisse des subventions et une exigence toujours plus forte en termes de services publics, de cohésion sociale et urbaine de la ville. Nous nous y attacherons, nous socialistes, dans la majorité municipale, particulièrement dans la discussion sur le Plan Local d'Urbanisme et toutes celles qui auront une répercussion sur notre ville.



LAICITE : UN PRINCIPE FONDATEUR DE NOTRE REPUBLIQUE ET PAS UN MOYEN DE DISCRIMINATION

Les socialistes de Champs-sur-Marne ont décidé de consacrer du temps, des discussions et des échanges sur le principe de laïcité. Non pas pour montrer du doigt une religion qui ne coïnciderait pas avec ce principe, mais pour souligner que la laïcité est au fondement de notre République. Son instrumentalisation peut être le levier de toutes les intolérances si on n'y prend pas garde. Ce fut le cas au moment de l'adoption de la loi sur le mariage sur tous ! Ce fut encore le cas lors de la critique des ABCD de l'égalité et l'envoi de SMS ciblés à certaines familles pour cultiver la peur ! La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect des principes de liberté de conscience et d'égalité des droits (entre chaque être humain, entre les hommes et les femmes...). Nous ouvrons le débat ! N'hésitez pas à échanger avec nous !

LA LAICITE, UNE VIEILLE LOI DE 110 ANS, TOUJOURS D'ACTUALITE

Bien sûr nous ne sommes plus en 1905, et il semblerait judicieux en ce début du 21^e siècle; de se poser des questions sur la pertinence actuelle de ce texte, porté à la chambre par Aristide Briand, inspiré par des idéaux humanistes et voté à une écrasante majorité par les deux chambres.

« Des principes républicains »

Trois principes fondamentaux en émergent, en premier lieu, la neutralité de l'Etat et l'égalité des citoyens. La Séparation des Eglises et de l'Etat c'est avant toute chose la neutralité absolue de la République. Elle n'est ni religieuse, ni agnostique, ni athée. Elle se définit en dehors des différentes confessions. Neutralité et égalité allant de pair, les usagers du service public doivent être traités de la même façon quelles que puissent être leurs croyances ou non croyances religieuses.



« La liberté de conscience »

Deuxième principe qui fait couler beaucoup d'encre, la liberté de conscience, tous les hommes doivent pouvoir disposer librement de leur conscience, le droit de croire ou de ne pas croire et d'avoir une opinion. Cette liberté de conscience ne doit pas être confondue avec la liberté de culte. C'est une liberté fondamentale plus large qui englobe toutes les options spirituelles, religieuses, mais aussi toutes les convictions athées et agnostiques. Ce droit fondamental est encadré dans son exercice par un distinguo subtil entre la sphère publique et la sphère privée. Ainsi l'exercice de la liberté de pensée ne peut se concrétiser que dans l'espace purement personnel ou dans les limites du droit privé associatif.

« Respecter et protéger la diversité »

Enfin le pluralisme, l'Etat est le garant de la liberté religieuse et doit à ce titre protéger tous les cultes, ainsi toutes les

religions ont droit à l'expression mais aucune ne peut accaparer l'Etat ou nier les principes fondamentaux sur lesquels il repose.

« Réinvestir la laïcité »

Inachevée, souvent dévoyée, garante de nos libertés fondamentales, la laïcité reste dans ce 21^e siècle le socle de notre édifice républicain. Fille d'une civilisation de la raison, elle demeure la seule solution pour permettre à notre humanité en manque de repères d'envisager un vivre ensemble de progrès. Alors, pour celles et ceux qui envisagent les rapports humains

sur la base de l'égalité et de la liberté de conscience, il n'est pas d'autre choix que de réinvestir la laïcité. Cela va de notre responsabilité individuelle et collective face aux générations futures.

La laïcité n'est pas une opinion, c'est le droit d'en avoir une !

Jean-Pierre Durand



LA REPUBLIQUE FRANCAISE N'EST NI DE DROITE NI DE GAUCHE

Les événements « Charlie » nous ont bousculés. Nous pensions la laïcité confortablement intégrée. Face à ce grand désarroi, l'école est pointée du doigt par certains.

Quand l'école joue son rôle comme institution de la République, elle apprend aux enfants : pas seulement à lire, écrire et compter mais aussi à vivre ensemble. Cet apprentissage-là ne se fait pas au détriment des connaissances intellectuelles. Au contraire, il se fait à travers elles et il est la condition de leur réussite. C'est quand elle prend en compte solidairement ces deux exigences intellectuelle et sociale que l'école ouvre à tous les enfants le champ de la culture humaine.

Les professeurs ont l'obligation de créer du lien social, des contenus, du sentiment d'appartenance, de porter les Valeurs de la République et d'apprendre à vivre ensemble.

Disons le clairement

On peut parfaitement « vivre ensemble » indifférents les uns aux autres. On peut très bien « vivre ensemble » sous l'emprise d'un gourou qui empêche toute émancipation. On peut tout à fait « vivre ensemble » sous l'autorité d'un despote dont le pouvoir des menaces anesthésie toute tentative de résistance. On peut aussi « vivre ensemble » les yeux rivés sur des écrans (pour jouer) sans jamais rencontrer réellement les autres.

Tout s'apprend.

Depuis Condorcet, les partisans d'une école tournée vers la citoyenneté recommandent d'associer l'éducation du citoyen à la vie de la classe : c'est le cas pour les nouveaux programmes pour l'école.

La morale laïque

La morale laïque c'est comprendre ce qui est juste, distinguer le bien du mal, c'est aussi des devoirs autant que des droits, des vertus, et surtout des Valeurs.

C'est permettre aux élèves de comprendre qu'ils sont responsables de leurs actes.

Les signes religieux à l'école

Selon la charte de la laïcité, les usagers des services publics ont le droit d'exprimer leurs convictions religieuses dans les limites du respect de la neutralité du service public, de son bon fonctionnement et des impératifs d'ordre public, de sécurité, de santé et d'hygiène.

Les usagers des services publics doivent s'abstenir de toute forme de prosélytisme. Dans l'enceinte de l'école et de l'activité éducative dont elle procède, cela vaut pour les élèves et les parents. On parle souvent du voile, mais le principe de laïcité concerne tous les signes religieux à l'école dans le cadre de l'activité éducative.

En revanche rien ne les interdit dans les conseils d'école, les réunions de parents d'élèves, à la sortie des écoles.

Les menus à l'école

Ce sont les mairies qui en sont responsables. Tous les moments doivent être éducatifs afin de goûter de nouvelles saveurs et pourquoi pas végétariennes. On doit proposer un choix, et pas uniquement en fonction des interdits alimentaires.

Et si... on mettait enfin en place un conseil municipal des enfants ou si on organisait un Prix littéraire à thème et un salon du livre ?



« Les écoles publiques appartiennent à la nation et à la liberté. Si nous mettions seulement le petit doigt dans l'engrenage des ambitions cléricales, nous y passerions bientôt tout entiers ; ce n'est point par esprit de guerre, mais par esprit de liberté et de légitime défense, que nous avons exclu de l'école toutes les questions de religion, qui, se mêlant au pouvoir, deviennent immédiatement des questions cléricales. »

(J. Jaurès, La Laïcité, La Dépêche le 16 juin 1889)

Michel Peltier